

Bretagne

Le FAF.TT publie, en mars 2017, 15 portraits territoriaux (régions métropolitaines et territoires d'outre-mer) pour la réalisation de parcours vers et dans l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi de chaque territoire.

Au travers d'une sélection de données statistiques et qualitatives, le FAF.TT souhaite apporter l'éclairage du travail temporaire sur les problématiques de recrutement des territoires.

Ajoutées à la connaissance et l'expérience du lecteur, elles ont pour but de l'aider à faire un bilan rapide du marché du travail temporaire et de ses dynamiques. En effet, l'ambition de ces portraits est de fournir des éléments d'aide à la décision et de partager un état des lieux des problématiques de recrutement entre partenaires sur les territoires afin de déterminer ensemble des priorités d'action.

Pour y travailler, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation inter-régionale du FAF.TT sur votre territoire ou à vous rendre sur le site www.faftt.fr.



Etat des lieux du travail temporaire sur le territoire

30 526 

intérimaires en ETP en 2015



5,6%

des intérimaires en France

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim 2015

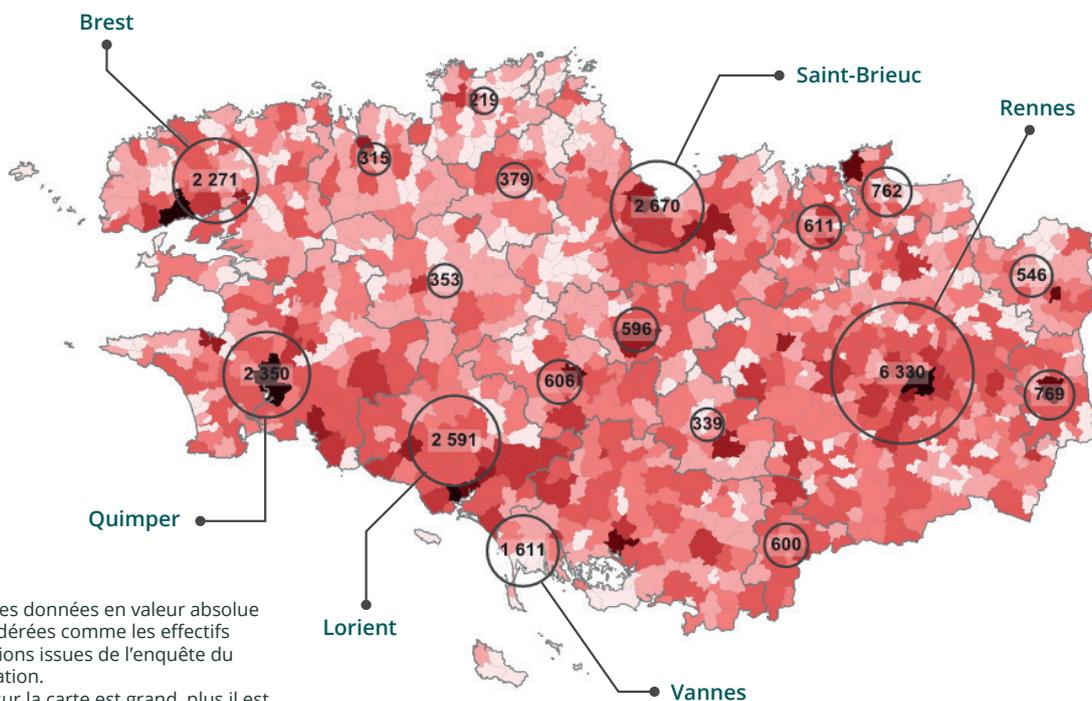
Répartition géographique des intérimaires

Par commune

- 500 et +
- 200 - 499
- 100 - 199
- 50 - 99
- 20 - 49
- 10 - 19
- de 10

Par zone d'emploi

000



Précaution de lecture : les données en valeur absolue ne doivent pas être considérées comme les effectifs réels, ce sont des estimations issues de l'enquête du recensement de la population.

Plus l'effectif représenté sur la carte est grand, plus il est précis et robuste, et plus il est petit, plus il est imprécis et soumis à variation du fait de marges d'erreurs.

Ce sont les ordres de grandeur qui sont intéressants ici.

Source : Insee, Recensement de la population-fichier détail, 2013, représentation FAF.TT

Volume de travail intérimaire par grand secteur utilisateur

Industrie
16 368 ETP



1%
Agriculture
265 ETP

5 458 ETP
Construction

18%



Transports et logistique
2 758 ETP 9%



9%
Commerce
2 620 ETP



3 057 ETP
Services
10%

ETP (Equivalent Temps Plein) :
Selon la DARES :
Nombre d'ETP =
Nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires / Nombre total de semaines d'une année (52)

1 ETP = 52 semaines de travail
0,5 ETP = 26 semaines de travail



Sous-secteurs de l'industrie

	ETP	Poids
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	9115	30%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1328	4%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1064	3%
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	893	3%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	800	3%

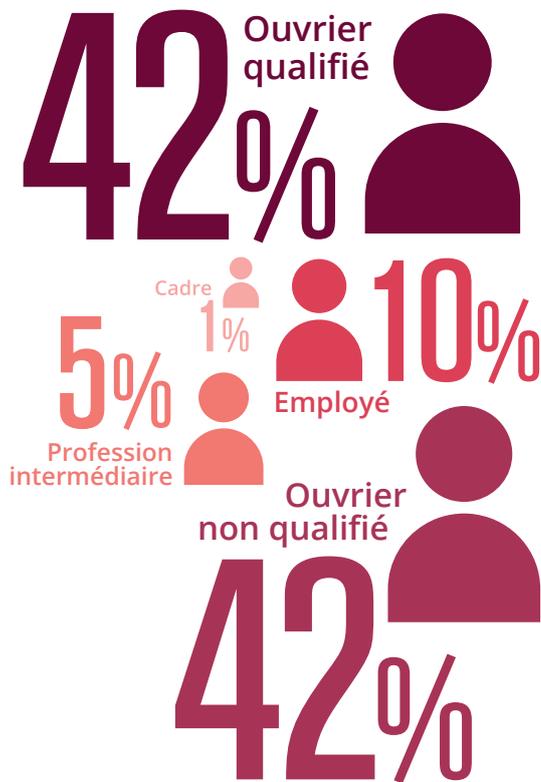


Sous-secteurs des services

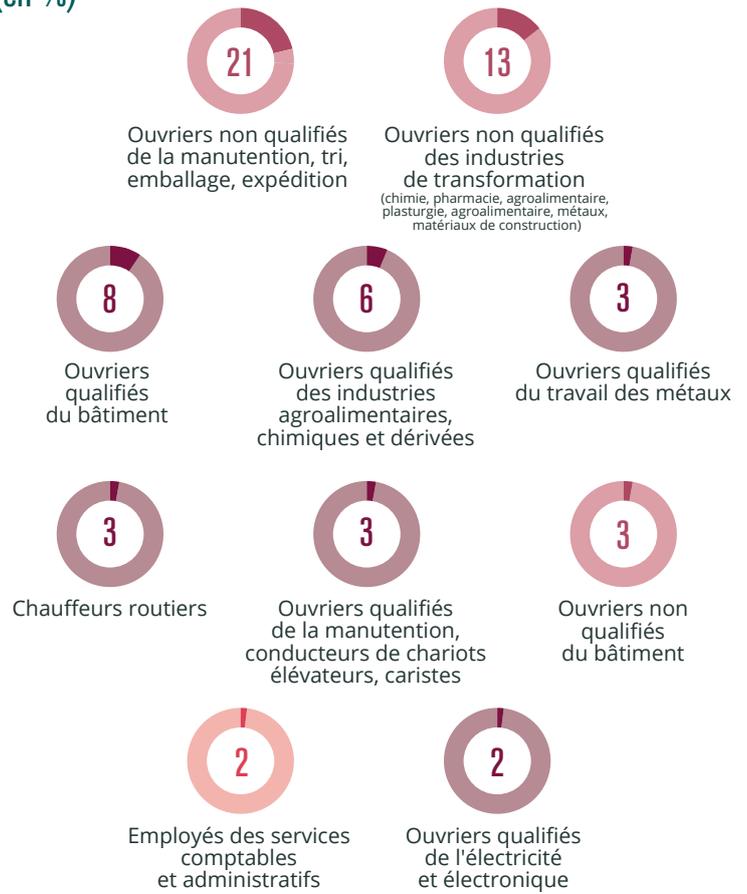
	ETP	Poids
Activités de services administratifs et de soutien	753	2%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	428	1%
Activités financières et d'assurance	378	1%
Hébergement et restauration	343	1%
Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	232	1%

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim, 2015, données statistiques sur l'emploi intérimaire

Volume d'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

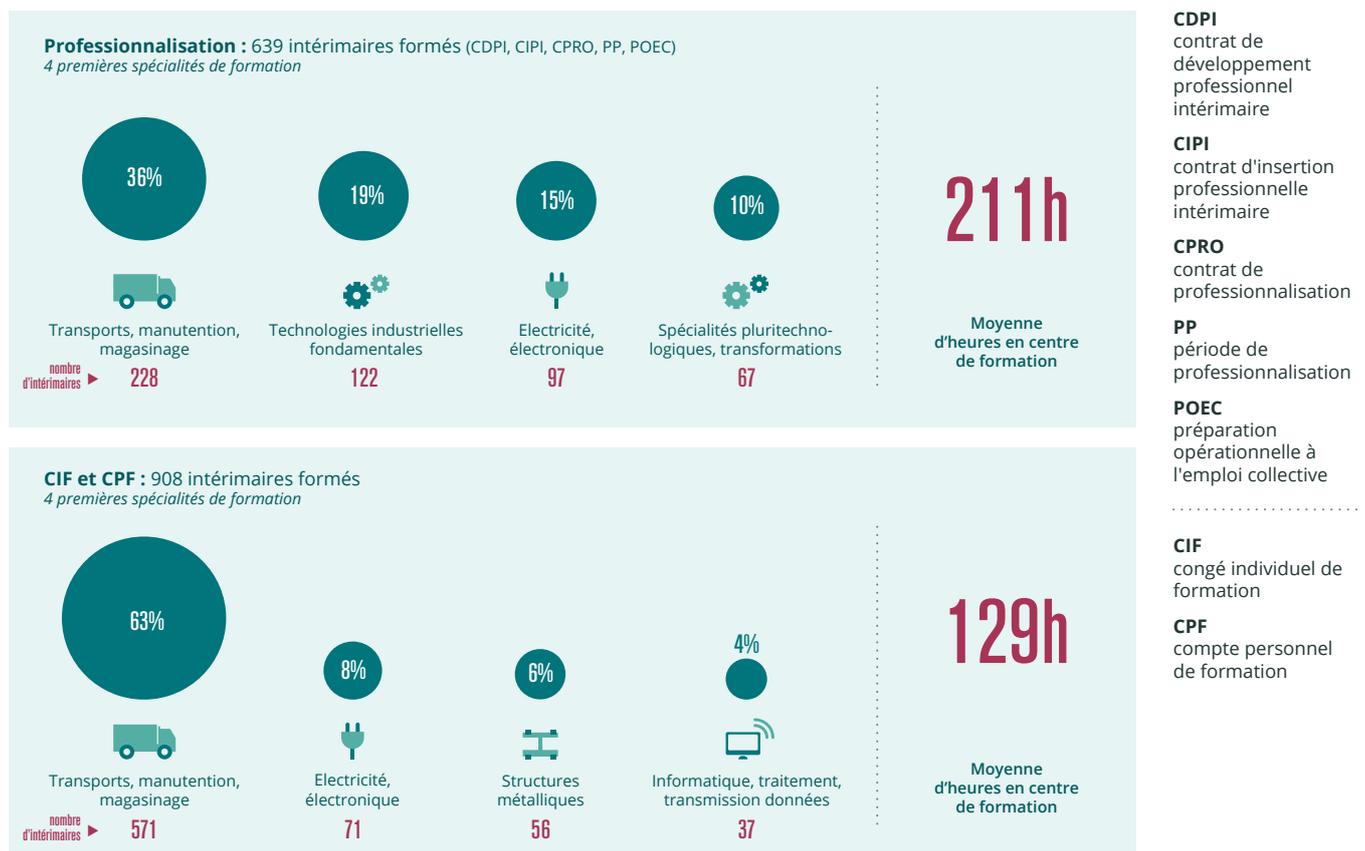


Les 10 premiers métiers en intérim en volume d'emploi (en %)



Source : Observatoire de l'Intérim et du Recrutement, Chiffres Clés 2015

Nombre d'intérimaires formés par spécialité de formation (hors plan de formation)



Source : FAF.TT, formations engagées en 2016

Focus sur les enjeux RH du territoire

Constats généraux



La **répartition géographique de l'emploi** sur le territoire breton est **plus homogène qu'ailleurs en France métropolitaine** : les grands pôles urbains ne concentrent que la moitié des emplois contre 2/3 en moyenne dans les autres régions (hors IDF).



Avec un taux de chômage de 8,9% en 2015 (Insee), la Bretagne fait partie des trois régions ayant le **plus faible taux de chômage en France** avec l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. La France métropolitaine étant à 10%.



La Bretagne a vu son **nombre d'emplois croître** en 2015 de +0,7%, soit **+5000 emplois** (+0,5% en moyenne nationale).

La **croissance de l'emploi est portée par le tertiaire marchand** en 2015 : +4 700 emplois dans les services hors intérim, +2 400 emplois dans l'intérim et +300 dans le commerce.

L'industrie et la construction continuent à **perdre des emplois** même si la baisse ralentit dans la construction.

Industrie



Une spécificité sectorielle de la région autour de l'agroalimentaire.

La région est la **première en nombre d'emplois dans le secteur** et représente en 2015 environ **12,2% des emplois** dans l'**agroalimentaire** au niveau national (Insee, estimations d'emploi, hors territoires d'outre-mer).



Certaines zones d'emploi (Rennes, Brest, Lorient, Lannion...) sont marquées par d'autres spécificités industrielles :

- **les technologies de l'information et de la communication** : France Télécom, Thomson, Alcatel, Thales... ;
- **l'industrie automobile** : présence de Peugeot-Citroën en périphérie de Rennes ;
- **la cosmétique** : Yves Rocher à La Gacilly et BCM Cosmétique à Vitré.



Croissance de l'emploi intérimaire dans l'industrie.

L'emploi intérimaire, dans l'industrie hors agroalimentaire, a connu **une croissance significative** (+13%) entre le 1^{er} trim. 2015 et le 1^{er} trim. 2016.



Des projets d'investissement qui peuvent générer des emplois intérimaires dans l'industrie :

- construction de **12 sous-marins** par DCNS ;
- **Cooper Standard France**, l'équipementier automobile, investit 14 millions d'euros sur son site de Vitré ;
- **l'installation d'éoliennes flottantes** à Groix (Morbihan) est prévue pour 2020.

A retenir

- ▶ Être en veille sur le développement des activités dans les secteurs industriels qui ont fortement recours à l'intérim afin **d'anticiper au mieux les besoins en emploi**.
- ▶ **Du fait de l'automatisation des chaînes de production** :
 - être en veille sur la disparition effective de la demande d'ouvriers de premier niveau de qualification site par site et accompagner « chemin-faisant » les mobilités professionnelles ;
 - accompagner les salariés sur les postes dont le caractère stratégique se renforce (ex : amélioration de la qualité et gestion des incidents).

Construction



Des perspectives de chantiers et grands travaux de construction qui peuvent générer des besoins en emplois intérimaires. Ex :

- travaux d'agrandissement et de développement du **port de Brest** ;
- aménagement des **Pôles d'Échanges Multimodaux** ;
- aménagement du **quartier des capucins à Brest** ;
- projet de requalification du **quartier du Blossne, à Rennes**.

A retenir

- ▶ Anticiper les besoins en emplois intérimaires qui peuvent s'exprimer selon **une logique de phasage propre à ces activités** : travaux publics, structure et gros œuvre, enveloppe externe, équipements techniques, aménagements et finitions.